

# La croissance fulgurante du protoxyde d'azote

## LETTRE D'INFORMATION

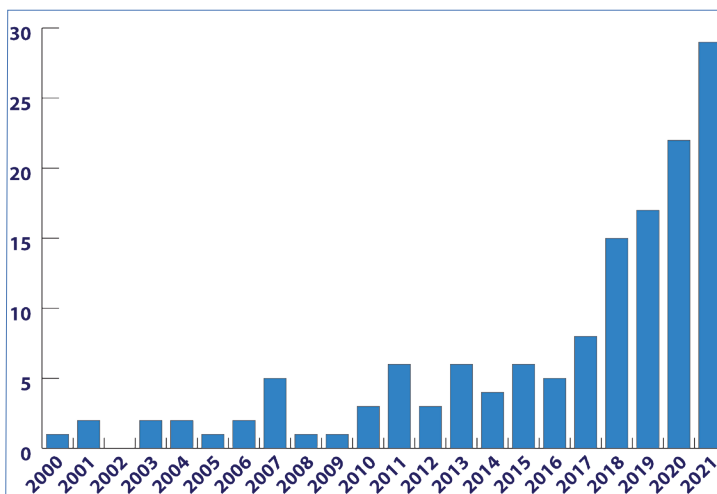
Février 2023



## Drôle le gaz hilarant ? – Pas vraiment !

**15 cas d'intoxication ont été rapportés pour l'ensemble de l'année 2015 contre 67 au premier semestre de l'année 2019 : ces chiffres provenant des Pays-Bas parlent d'eux-mêmes. Ils indiquent une hausse de l'usage abusif de gaz hilarant en Europe et aux États-Unis. Une étude de l'Université de Francfort observait en 2018 une multiplication de la consommation par deux au cours des 3 années précédentes. Le gaz hilarant n'est pas une drogue utilisée uniquement pendant les fêtes, il s'invite aussi dans le quotidien.**

L'effet euphorique est bref, de 30 secondes à quelques minutes maximum, pour un produit peu coûteux et légal : le gaz hilarant a réussi à se faire une place comme moyen de divertissement



Nombre de rapports sur les dommages importants associés à l'utilisation de protoxyde d'azote dans la banque de données PubMed, 2000-2021. Il est à noter que la prise de conscience croissante de la problématique liée au gaz hilarant peut avoir contribué à cette hausse. Source : Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne

### Qu'est-ce que le gaz hilarant ?

Le gaz hilarant ou protoxyde d'azote est un gaz inodore issu du groupe des oxydes d'azote. Ce gaz a été initialement reconnu comme anesthésique par inhalation notamment en médecine dentaire. Sur le plan industriel, ce gaz est utilisé pour faire mousser la crème chantilly et il est employé dans différents secteurs techniques. Mais il était déjà inhalé à des fins de divertissement au 18e siècle.

Ce gaz n'a pas seulement un effet analgésique et anesthésiant, il procure aussi une brève euphorie et un état d'ivresse dissociative. Les effets secondaires sont considérables : ils peuvent prendre la forme de gelures pendant la consommation de cartouches de siphon à crème chantilly, de nausées, de paralysies, de vertiges, de manques d'oxygène, de lésions du système nerveux central, voire même entraîner la mort.

reconnu. Le gaz est consommé directement à partir des cartouches de siphon à crème chantilly ou des ballons de baudruche. Les cartouches sont disponibles en grande quantité dans les magasins à bas prix. Les ballons de baudruche remplis de gaz hilarant sont vendus à la sauvette ou dans des boutiques spécialisées à 5 euros pièce maximum. Les ventes en ligne de grands conditionnements explosent à leur tour.

Les consommateurs décrivent un renforcement des impressions sensorielles, une euphorie et des fourmillements dans tout le corps. Beaucoup sont pris d'une crise de fou rire et parlent avec une voix stridente ressemblant à celle de Mickey Mouse.



La consommation sporadique de gaz hilarant pour s'amuser lors d'une soirée n'entraîne généralement pas de conséquences négatives. Mais certains consommateurs vont beaucoup plus loin : ils inhalent jusqu'à 200 cartouches en l'espace d'une

### Interdire le gaz hilarant ?

En raison des données actuellement disponibles, l'interdiction du gaz hilarant est étudiée dans de nombreux pays. Le problème réside dans le fait que le protoxyde d'azote est utilisé à de nombreuses fins bénignes : il sert à faire mousser la chantilly, à gonfler les ballons de baudruche, et est utilisé dans plusieurs domaines techniques, notamment en médecine. À l'échelle de l'UE, il est possible de se procurer ce gaz légalement depuis 2016 et, selon un arrêt de la Cour de justice de l'UE, il ne relève plus depuis lors de la loi sur les produits pharmaceutiques. Néanmoins, le Danemark vise par exemple à mettre en place une réglementation sur le gaz hilarant. En Grande-Bretagne, une réglementation NPS nationale existe déjà dans ce domaine. La mise sur le marché de la substance à des fins d'altération de la conscience est donc illégale. Aux Pays-Bas, à compter de début 2023, la possession et la vente sont illégales, à quelques exceptions près, et le gaz hilarant est inscrit sur la liste des produits stupéfiants interdits.

journée ou 100 cartouches à la suite au cours d'une soirée. Il en résulte des effets incontestablement nocifs pour la santé allant jusqu'à la mort. Les Pays-Bas sont particulièrement touchés par ce problème comme le montrent les statistiques de la police qui rapportent 63 décès entre début 2019 et octobre 2021 à la suite d'accidents impliquant du gaz hilarant.

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) à Lisbonne suit de près et documente la hausse de la consommation de gaz hilarant à l'échelle européenne. Dans les rapports allemands sur les drogues et la toxicomanie, la substance n'est pas encore mentionnée, mais d'après les études annuelles menées par l'Université de Francfort, il est évident que le gaz hilarant joue un rôle de plus en plus important.

Jusqu'en 2021, on a observé une montée en flèche notamment chez les consommateurs adolescents. En 2022, les chiffres ont été légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente. Les pays les plus touchés sont les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et le Danemark. Les chiffres sont également en hausse en France. Aux États-Unis, le New York Times a déjà signalé des problèmes de santé croissants associés au gaz hilarant.

L'interdiction du gaz hilarant est difficile en raison de ses applications techniques et médicales au quotidien. Aux Pays-Bas, on s'attend à ce que l'interdiction (voir l'encadré à gauche) permette de maîtriser le problème des vendeurs à la sauvette et des « bars à proto ». Les particuliers recevant de grands conditionnements ou de grandes bouteilles de gaz peuvent désormais aussi être contrôlés. Les mêmes efforts sont mis en œuvre en Grande-Bretagne et au Danemark.



**La gamme de produits DrugWipe® offre des tests rapides de dépistage de drogue dans la salive, les surfaces et la sueur. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !**

Sources : Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne, [www.emcdda.europa.eu](http://www.emcdda.europa.eu) ; Centre fédéral pour l'éducation à la santé (BZgA), Cologne, [www.drugcom.de](http://www.drugcom.de) ; Ministère de la santé publique, du bien-être et des sports (VWS), <https://www.rijksoverheid.nl/ministeries/ministerie-van-volksgezondheid-welzijn-en-sport> ; Université Goethe de Francfort sur le Main, [https://www.uni-frankfurt.de/99133712/MoSyD\\_Jahresbericht\\_2019.pdf](https://www.uni-frankfurt.de/99133712/MoSyD_Jahresbericht_2019.pdf) ; Office of National Statistics. Drug misuse in England and Wales: year ending March, 2020, [https://www.nytimes.com/2021/01/30/style/nitrous-oxide-whippets-tony-hsieh.html](https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/crimeandjustice/articles/d; Nitrous Nation. Hippie crack. Whippets. Laughing gas. A casual party drug, endures. The New York Times, 2021 ; 31 janvier, <a href=)

#### Securetec Detektions-Systeme AG

Lilienthalstraße 7  
85579 Neubiberg  
Allemagne  
T +49 89 203080-1651; F +49 89 203080-1652  
info@securetec.net • www.securetec.net

© 2023 Securetec Detektions-Systeme AG ; 70573-FR-v01-2023-02-24

Sources des illustrations : Securetec AG; Depositphotos 222141044\_XL Betka82

Le test salivaire DrugWipe  
sur YouTube :



DrugWipeGlobal@twitter

we detect to protect